

Registre du Label Bas Carbone

Guichet carbone n°2 – Parc du Petit Rhin (phase 1)



Référence externe

ds 20744069



Méthode

Ville arborée



Date de labellisation

10-02-2026 17:23:03



Région administrative

Grand Est



Pourcentage de financement

%



Statut

✓ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

175



Total des crédits vérifiés



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

17-07-2026 04:00:57



E.P.C.I

Eurométropole de Strasbourg

Type

Projet individuel

Créé le

31-10-2024 15:04:27

Description succincte

Ce projet de création de parc porté par la SPL Deux-Rives s’inscrit dans le projet urbain Deux-Rives, qui vise à renforcer la connexion urbaine entre les villes de Strasbourg et de Kehl (Allemagne) en construisant la ville sur la ville pour limiter l’artificialisation. Il concerne la réhabilitation de friches industrialo-portuaires et la renaturation d’un site historiquement minéral et pollué. Les espaces verts du projet urbain permettent de recréer un corridor écologique reliant la forêt du Neuhof à la forêt de la Robertsau, tout en renforçant le rôle de bouclier climatique des anciens glacis militaires qui composent la Ceinture Verte de Strasbourg. Les travaux de création du parc du Petit Rhin se réaliseront en deux phases, dont la première livrée en février 2026. Le parc sera situé de part et d'autre de la station de tram StarCOOP, entre les quartiers Starlette et Coop. Cette phase vise à renaturer 4,1 hectares, avec la plantation de 186 arbres de 25 essences différentes et 8 719 arbustes de 14 essences différentes. D’autres travaux sont prévus, comme la construction d’une aire de jeux pour enfants. Une deuxième phase de plantation est prévue à l’horizon 2032.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
Biodiversité	Score	30,80
Rafrachissement urbain	Score	16,70
Gestion de l'eau	Score	12,80
Qualité de vie et santé	Score	18,30
Coefficient de Biotope par Surface harmonisé (CBSH)	Score	0,56

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	175